

SEANCE DU 1^{ER} MAI 2014

Présents : MRS. BOUR, COLLIGNON, GUERDER,
GUITTET, KONTZ, TINE, TOUSCH.
MMES GOKCE, HESSE, KIEFER, METEAU,
ZIROVNIK

Absents excusés : MR BOSSE
MMES GENERE, JOACHIM,

Absents non excusés : ./.

Procurations : MR BOSSE pour MR GUITTET
MME JOACHIM pour MR BOUR

L'an deux mille quatorze, le premier du mois de mai à vingt-et-une heures et vingt-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mondorff, régulièrement convoqués en séance extraordinaire, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1.Election des délégués au Syndicat des Eaux de Puttelange-Rodemack-Beyren-Mondorff

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Pierre-Jean GUITTET comme secrétaire de séance.

1°) Election des délégués au Syndicat des Eaux de Puttelange-Rodemack-Beyren-Mondorff

Vu le CGCT et notamment son article L 5211-7, le vote s'effectue au scrutin secret et à la majorité absolue.

Madame le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante :

- Monsieur Serge COLLIGNON
- Monsieur Philippe TOUSCH

Chaque conseiller municipal a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Madame Céline THIEL, Secrétaire de Mairie, est chargée du dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	14
A déduire :	0
Reste (suffrages exprimés) :	14
Majorité absolue :	8

Le résultat du vote est le suivant :

- Monsieur Serge COLLIGNON 14 (quatorze) voix
- Monsieur Philippe TOUSCH 14 (quatorze) voix

En conséquence, Messieurs Serge COLLIGNON et Philippe TOUSCH sont élus comme délégués du Conseil Municipal au Syndicat des Eaux de Puttelage, Rodemack, Beyren, Mondorff.

La séance est levée à vingt-et-une heure quarante-cinq.